

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 813 publiée le 11 août 2021

LA NOTION DE LITURGIE PREMIER ENTRETEN AVEC LE PROFESSEUR JOSEPH SHAW



Alexander Joseph Randal Shaw, 48 ans, professeur de philosophie médiévale à Oxford, père de 6 enfants, membre de la Société royale des Arts, est un des personnages principaux de la défense de la messe traditionnelle en Grande-Bretagne. Il est le président actuel de la célèbre Latin Mass Society of England and Wales, l'Association pour la Messe en latin d'Angleterre et du Pays de Galles, un organe historique du grand refus de la messe de Paul VI, fondée en 1965 par le romancier Evelyn Waugh, Sir Arnold Lunn et Hugh Ross Williamson, et toujours particulièrement active. Joseph Shaw fait aussi partie des signataires de la *Correctio filialis* adressée en 2017 au Pape François après l'exhortation apostolique *Amoris lætitia* du Pape François d'Assise.

Joseph Shaw a donné, lors de la *Rencontre Summorum Pontificum* du 23 octobre 2020, à Rome, une conférence sur le concept de tradition en liturgie, et il a bien voulu délivrer également ses propos au cours d'entretiens avec Paix liturgique.

I - Vraie et fausse tradition dans la liturgie

Dans cet entretien Joseph Shaw distingue entre une conception prémoderne de la tradition et sa conception moderne, qui est celle de la réforme qui a suivi Vatican II. Comme l'avait montré Jean de Viguerie dans *Les deux patries* (DMM, 1998), il est des notions qui, au sein de la modernité, prennent des sens

différents. Notre titre évoque le célèbre livre du P. Congar, *Vraie et fausse réforme* dans l'Eglise, dans lequel Yves Congar donne précisément au mot réforme une tonalité autre que celle de la réforme au sens ecclésiastique traditionnel.

Q : Pourriez-vous nous présenter le but de votre étude sur la tradition en liturgie ?

R : Le concept de la tradition et son autorité sont immense, et l'on assiste aujourd'hui à des débats en liturgie, en théologie, en droit canon qui tous s'y réfèrent de près ou de loin. Il s'agit effectivement de l'un des problèmes fondamentaux de notre époque. C'est au regard de cette considération que je voudrais ici souligner la modestie de mon projet : il ne cherche qu'à indiquer quelques ressources propres à la liturgie sous son aspect historique ; celles-ci nous m'ont aidé à tirer au clair un problème précis du débat autour de la liturgie. Que ceci soit ou non utile au débat plus large, ça ne le résoudra sûrement pas.

Q : Vous partez de l'affirmation que la liturgie est un donné, quelque chose de reçu ...

R : C'est Joseph Ratzinger qui, avant son élection comme pape Benoît XVI, aborda la notion du respect de la tradition dans son traitement de la liturgie comme « donnée » ou plutôt, de la façon dont la liturgie devrait avoir le caractère de quelque chose de donné qui nous est transmis et préservé avec soin, et non pas le caractère de quelque chose de fabriqué par, et pour, nous.

Dans le tout premier chapitre de *L'Esprit de la liturgie* (dans la version anglaise, *The Spirit of the Liturgy*, Ignatius Press, 2000, pp 13-23), Ratzinger porte notre attention sur la requête de Moïse auprès de Pharaon dans le livre de l'Exode. Il ne s'agit pas d'obtenir pour les Hébreux un meilleur contrat pour leur ouvrage de briqueterie, ni la permission d'émigrer - il n'y a pas de mention de ces dernières hypothèses dans le livre saint. Ce que Moïse demande à Pharaon, c'est que les Hébreux puissent aller au désert pour y rendre son culte à leur Dieu selon les préceptes qu'il y révélera (*Ibid.* p15). Et voilà bien ce qui finit par se produire : Dieu leur révèle, avec force détail, le culte qu'ils ont à lui rendre, et eux suivent ces instructions à la lettre.

Q : Mais le culte se transforme en apostasie.

R : Justement parce qu'il y a fabrication. Car il se produit aussi une expérience en liturgie spontanée surgissant de la communauté. Ça tourne mal, comme le souligne Ratzinger : le culte du veau d'or est un culte auto-généré.... Le culte devient une fête que la communauté se fait à elle-même, un festival d'auto-affirmation. Au lieu d'être le culte de Dieu, cela devient un cercle renfermé sur lui-même : on mange, on boit, on festoie. La danse autour du veau d'or est l'image de ce culte en quête de soi-même. Il s'agit d'une banale autosatisfaction. Le récit du veau d'or est l'image de ce culte égoïste et issu de soi-même. En fin de compte, il n'est plus centré sur Dieu ; il se donne à lui-même un sympathique petit monde alternatif, créé de toutes pièces à partir de ses propres ressources. Ensuite, la liturgie devient en fait dénué de sens ; un simple badinage. Ou pire encore, elle tourne à l'apostasie... (*Ibid.* p 23).

Q : Mais pourtant, bien qu'elle soit un don de Dieu, l'homme a comme mis sa patte au cours des temps dans le développement de la liturgie ?

R : En effet, tout au long de l'histoire elle a été modifiée...Le problème est celui-ci : si nous pouvons parler d'une « donnée », de « tradition objective » dans la liturgie, nous savons bien que la liturgie s'est développée sur des siècles. Elle ne nous a pas été donnée dans son entièreté, enveloppée de fumée sur une montagne, telle que le livre de l'Exode nous décrit la liturgie donnée à l'Israël ancien. Elle a plutôt été élaborée par les hommes, peu à peu, à l'exception du noyau, modeste, de l'institution dominicale. Ce n'est pas de ce noyau qu'il s'agit lorsque l'on discute de la réforme liturgique. En fait, presque tous les éléments de la liturgie dont il s'agit lors de ces discussions, ces éléments affectés par la réforme des années 1960 auxquels le mouvement traditionnel reste agrippé, ont chacun une date d'origine précise. Le cycle ancien des Évangiles du dimanche est bien présent dès le VII^e siècle, mais les autres aspects du lectionnaire ancien continueront de se développer jusqu'au IX^e. La manière traditionnelle de recevoir la Sainte Communion est universellement mise en vigueur dans l'Église latine au IX^e siècle seulement. Le Canon romain semble dater du IV^e siècle. D'autres développements importants sont survenus au XII^e siècle. Il serait aisé de multiplier les exemples en consultant tout livre d'histoire de la liturgie.

Q : Précisément, ce qu'un homme, un pape, un évêque a fait, un pourrait le défaire ?

R : C'est en effet une des objections à l'attitude des partisans de la liturgie traditionnelle ainsi qu'à l'argumentation ratzinguérienne notée ci-dessus. Nous autres les traditionalistes, nous désirerions traiter le missel de 1960 - si ce n'est une édition plus ancienne encore - comme étant représentatif de cet objet qui nous est donné : la tradition objective telle qu'elle nous a été transmise. Cependant, nous expliquerons notre objecteur, ces missels ne sont qu'autant d'avatars d'un corps rituel en évolution permanente. Assurément, nous demanderons ensuite notre objecteur, la génération des années 1960 avait tout autant le droit d'adapter ces rites aux besoins de son époque que l'avaient les innovateurs liturgiques plus anciens tels que saint François d'Assise, le pape saint Grégoire le Grand, ou encore avant eux les papes du IV^e siècle ? Après tout, il est de la nature de la tradition liturgique que de se développer au fil du temps.

Q : Que répondez-vous ?

R : Pour répondre à cette objection il existe quelques arguments qui, d'après moi, seront insuffisants à la tâche qui nous incombe. L'on pourrait, par exemple, rappeler que les réformes des années 1960 furent sans précédent sous plusieurs rapports. C'est certainement vrai, mais il reste à expliquer pourquoi ce type précis de réforme présente problème - si c'est bien le cas - et pourquoi.

Une approche possible en effet pour bien cerner le problème serait de dire qu'il s'agit d'une question de degré : le degré auquel les changements se sont enchaînés sur la courte durée. Certes, il est exact de dire que le rythme du changement est significatif en raison de la portée psychologique des habitudes de la dévotion, ce que les progressistes liturgiques tendent à méconnaître. Je ne veux pas dire par là que si la réforme des années 1960 constitue une rupture avec la tradition, la même réforme n'aurait pas été une rupture si elle s'était déroulée au ralenti. Même si la réforme avait été lente, le fossé qui sépare les principes liturgiques et théologiques qui sous-tendent les liturgies ancienne et moderne demeurerait tout aussi problématique.

La deuxième approche, pour mieux cerner le problème, serait de se concentrer sur ces principes. Imaginons donc une réforme possible du missel de 1960 plus à notre goût : si les réformateurs, sous la direction d'un P. Louis Bouyer, disons, avaient été plus intelligents, plus sensibles et plus doctes, et si les résultats de la recherche historique, psychologique et sociologique de l'époque n'avaient pas été sur le point de se faire si complètement remettre en question par de nouvelles découvertes et modes intellectuelles. Une telle réforme eût certainement été moins sujette à la critique, même si les changements avaient été d'une ampleur égale.

Q : Autrement dit, une réforme plus lente et plus intelligente ne serait pas critiquable ?

R : Si, car même si elle avait été faite prudemment et sagement elle aurait tout de même détruit le sens de la liturgie en tant que donnée. Supposons que les principes qui la sous-tendent avaient bel et bien été retenus : ces mêmes principes pourraient assurément se manifester au-delà d'un seul rit liturgique. Dans le cas d'un changement d'une telle ampleur, une réforme à la Bouyer aurait transformé la liturgie, sinon dans ses principes, au moins en tant que liturgie. Prendre la liturgie de ses aïeux pour la réécrire de fond en comble, ce n'est pas la traiter comme une liturgie « donnée ». C'est en ne la traitant comme « donnée », même dans le cas d'une réforme qui eût été possible et qui eût été de loin supérieure à celle qui s'est produite, que l'on tomberait dans nombre des problèmes qu'on a pu constater dans la réforme Bugnini. Et, si le pape ne traite pas la liturgie comme donnée, il ne faut pas s'attendre à ce que les prêtres chargés de la célébrer, ou encore les fidèles dans les bancs, la respectent comme une donnée non plus.

Q : Expliquez-nous...

R : Prenons le problème autrement : imaginons qu'il nous soit proposé de léguer à nos enfants une Bible qui ne contiendrait que les meilleurs passages du canon scripturaire, triés par un jury - tout à fait épatant, au demeurant - composé de théologiens. Voilà qui serait mal - tous tomberont d'accord là-dessus - parce que la Bible est une source de la Révélation. Soumettre la Bible à des théologiens reviendrait à mettre la charrue avant les bœufs : ce sont les théologiens qui devraient être soumis à la Bible. Par analogie (moindre, il est vrai), la liturgie, si elle n'est pas inspirée, est bien une source théologique. Il ne revient pas aux théologiens liturgiques, même aux meilleurs au monde, de porter un jugement sur la liturgie. Ce qu'eux ne comprennent pas ni n'apprécient pourrait être utile à nos enfants et petits-enfants, peut-être même bien plus utile que ce qu'une coterie d'experts, morts et enterrés depuis longtemps, trouvait passionnant en son temps.

Q : Ce n'est pas la théologie qui enseigne ce que doit être la liturgie, mais la liturgie qui est une source pour la théologie...

R : Parfaitement. Cette idée de liturgie comme source théologique est intimement liée à l'argument ratzinguérien de la liturgie comme donnée ; quelque chose qui, s'étant développé entre les mains de la Providence, nous transmet la volonté divine sur la manière dont le bon Dieu souhaite être adoré. Aucune de ces idées ne s'accorde vraiment avec une réforme planifiée de grande envergure, comme celle des années soixante.

J'ajouterais qu'il me semble tout aussi dangereux de tenter de défendre la notion de liturgie en tant que donnée comme s'il s'agissait d'une affaire de degré. Par exemple si l'on se disait permis de changer jusqu'à 5% de la liturgie tous les 20 ans tout en persistant à dire qu'on la traitait encore comme donnée. Si nos prédécesseurs dans la foi avaient partagé ces vues, chaque ligne de texte et chacune des rubriques eussent changé tous les quatre siècles, et lors les longues périodes de temps sur lesquelles s'étend l'histoire de l'Église, il n'y aurait plus de tradition liturgique du tout : il ne resterait qu'une espèce de téléphone arabe.

Q : Et pourtant, on pourrait vous objecter que la liturgie a bel et bien changé.

R : C'est vrai : la preuve en est dans les manuscrits. Et nos objecteurs nous diront que nos prédécesseurs dans la foi ne pouvaient pas avoir une idée aussi stricte que cela du sens de la fidélité à la tradition ; partant, nous n'y sommes pas obligés non plus. Voilà justement le nœud du problème. La solution requerra non pas la considération de ce qui s'est fait lors du siècle dernier, mais de ce qui se faisait pendant les siècles avant lui. Il faut en venir à apprécier, et même à assimiler, une notion prémoderne de ce que c'est que d'adhérer à une tradition.

Afin d'y parvenir, permettez-moi un petit détour. Car il y a bien un moyen de comprendre ce phénomène, c'est de s'intéresser la préservation des traditions orales. Je suis père de famille ; j'ai donc un intérêt marqué pour les contes folkloriques. J'en suis arrivé à faire une distinction nette entre les contes qui ressortent de la tradition populaire authentique et les histoires qui ne font que la singer ; cette dernière catégorie comprenant les contes de Hans Christian Anderson, Oscar Wilde, et ainsi de suite, qui ne sont que des pastiches imitant la véritable tradition folklorique.

On peut alors se poser la question de savoir si les conteurs populaires étaient plus créateurs, ou encore avaient une sensibilité psychologique plus fine, qu'un Hans Anderson ? Aucunement. Ils n'étaient pas les auteurs de ces contes ; ils ne faisaient que les transmettre. C'est cette réalité qui a impressionné les collectionneurs de ces histoires tels, notamment les frères Grimm en Allemagne. Les conteurs traditionnels avaient un grand souci de rapporter chaque détail exactement et de corriger leurs erreurs éventuelles au fur et à mesure de leur déclamation. La pierre de touche de la tradition du conte populaire, loin d'être la créativité, c'est la fidélité.

Mais bien évidemment ces contes, avant d'en arriver à être transcrits, avaient évolué dans le temps. Ceci nous est connu parce que les folkloristes ont répertorié différentes versions de ce qui est clairement la même histoire en des lieux différents ; certaines histoires aussi présentent des ressemblances frappantes avec des contes qui se retrouvent déjà sous forme écrite au XII^e siècle en Scandinavie, ou encore avec des fables présentes dans la Grèce de l'antiquité. Ceci nous apprend deux choses :

- en premier lieu, que leur fidélité à la tradition était telle que ces conteurs purent retenir ces similarités sur - bien plus que quelques générations - des millénaires ;
- en second lieu, que cette fidélité n'a pas toujours su écarter absolument des changements.

Seul le premier de ces deux constats devrait nous surprendre. Il va sans dire que, bien sûr, différents aspects d'un conte seront mis en relief, et que de subtiles mises à jour s'immisceront dans une histoire qui passe de conteur en conteur sur le long terme. Comment pourrait-il en être autrement ? Mais on ne peut parler de la transmission d'une histoire, une histoire unique et bien reconnaissable, que si chacun des chaînons fait tout ce qu'il peut pour la conserver.

Q : Vous voulez dire qu'il y a des changements qui véhiculent la tradition et d'autres qui sont des bouleversements...

R : Bien sûr, et si les conteurs folkloriques avaient, à un moment donné, décidé que l'évolution de leurs histoires était inévitable, et même après tout pas si

mauvaise, pourquoi alors ne pas y faire de menus changements pour les rendre plus pertinentes à la génération actuelle ? Ou encore, s'ils avaient adopté la pratique des tragédiens grecs anciens (et bien d'autres au cours des siècles), de donner libre cours à leurs improvisations sur des thèmes repris à la tradition populaire, eh ! bien, il n'y aurait tout simplement pas de tradition populaire. Ces vénérables histoires qui nous interpellent depuis les racines profondes de la culture européenne ne se seraient tout simplement pas perpétuées.

Q : Est-ce pourquoi vous disiez qu'il faut en revenir à une notion prémoderne de ce que c'est que d'adhérer à une tradition.

R : Oui, et le but de mon petit détour était de souligner trois choses :

- Premièrement, le concept prémoderne de fidélité à la tradition, dans le sens où l'on n'est pas vraiment, libre de changer même à petite échelle ce qui a été transmis à soi, est une idée parfaitement familière, et en fait un aspect fondamental de la pré-culture moderne.
- Deuxièmement, cette attitude n'empêche pas en fait tout changement, car ce serait impossible.
- Troisièmement, cette attitude réussit néanmoins à maintenir la continuité d'une tradition, même sur d'immenses périodes de temps.

Q : C'est un point crucial : voudriez-vous expliciter la différence entre la conception prémoderne de tradition et sa conception moderne ?

R : La conception moderne de la tradition est la suivante. Souvent les liturgistes qui se considèrent conservateurs, tout comme les progressistes, disent effectivement : « e ce que j'ai reçu, je transmettrai à la postérité ce que j'en choisis ». Après quelques générations de ce type de choix, toujours sujets à des modes intellectuelles en flux permanent, la continuité se sera usée jusqu'à la trame.

La conception prémoderne, la voici : « Je transmets à la postérité tout ce qui m'a été légué, dans la mesure de mes capacités : tant ce que je comprends et que j'apprécie que ce que je ne comprends pas pleinement, ce qui va à l'encontre des modes esthétiques de mon propre temps, et ce qui blesse les péchés préférés de ma génération ».

Seule une fidélité à toute épreuve permet, sur le très long terme, à des générations de catholiques de pouvoir dire : « Nous rendons à Dieu le culte que lui rendaient nos prédécesseurs dans la foi, dans une tradition ininterrompue qui remonte jusqu'aux Apôtres ». Voilà ce qui rend plausibles les idées connexes suivantes :

- que la tradition liturgique est un des moyens par lesquels Dieu nous fait connaître sa volonté quant à la manière dont il souhaite recevoir notre culte ;
- qu'elle est une source théologique ;
- qu'elle est objective, un don.

Q : La tradition orale de contes et la tradition liturgique sont deux choses assez différentes. Votre analogie s'applique-t-elle parfaitement ?

R : En fait, ce que je viens de dire demande une qualification importante. La tradition liturgique est largement plus complexe qu'une tradition orale de conteurs d'histoires, et le changement en liturgie n'a pas la même portée selon les divers niveaux. Le cas le plus manifeste est celui du cycle sanctoral où le changement n'est aucunement une anomalie mais un procédé normal, au fur et à mesure des canonisations ; il en est de même pour les fêtes de dévotion. De surcroît, dans une tradition écrite, la fidélité peut être plus pointilleuse et il est possible de revenir d'une erreur par la collation des livres liturgiques préservés dans différentes aires géographiques

Cependant, ce que j'espère avoir pu commencer d'indiquer, c'est que l'idée d'une stricte fidélité à la tradition n'est pas simplement la réaction frileuse d'un groupuscule de catholiques qui n'arrivent pas à s'accommoder de la modernité ; elle n'est pas non plus un aspect spécial de l'Église-forteresse de l'époque tridentine après un Moyen-Âge sympathique et débraillé. Ce sont là deux idées reçues que l'on retrouve souvent sous la plume des progressistes en liturgie ; elles sont fausses car elles proviennent justement du problème dont ils accusent leurs adversaires : un anachronisme naïf. En effet, ils projettent sur le passé prémoderne une conception moderne de ce qu'implique le respect de la tradition. Car une conception prémoderne est la condition nécessaire de ce genre de tradition.